



Communiqué de la Section FO-DGFIP de PARIS le 30 avril 2020

La protection des agents avant tout !! Des garanties pour la santé !!

Depuis quelques jours seulement, des masques sont arrivés dans les services où les agents accomplissent les missions dites prioritaires. Pendant des semaines, la seule réponse à toutes les questions sanitaires a été : « *accomplissez les gestes barrières !* ».

Pendant des semaines : pas de protection pour les agents, ni masque, ni gants, ni test.

Sur la DRFIP 75, plus de 800 agents sont présents par roulement tous les jours.

Ce chiffre a augmenté (de 600 à plus de 800) avec la campagne IR qui a débuté le 20 avril.

Beaucoup prennent les transports en commun, certains viennent de loin.

Cela ne risque-t-il pas d'annihiler les effets du confinement ?

A notre avis : si, évidemment. Et pourtant, les ministres n'hésitent pas à gonfler de plus en plus les missions prioritaires en modifiant le PCA, modifié le 25 mars, puis le 16 avril.

L'absence de protection est scandaleuse.

Les tests auraient permis de prendre de l'avance sur la propagation du virus et sur les effets les plus néfastes du covid-19.

Au lieu de cela, le virus touche de plein fouet les agents et la population.

Les missions prioritaires seront-elles accomplies quand il n'y aura plus d'agents dévoués au service public ? Quand il n'y aura plus que des fiscobus, des Maisons France Service ?

Quand il n'y aura plus que des services rendus exsangues à force de suppressions d'emplois et d'abandons de missions ?

C'est bien parce qu'il existe encore des services implantés que le PCA est possible.

Que va-t-il se passer le 11 mai ? Et d'ailleurs, pourquoi reprendre le 11 mai ?

- Est-ce pour des raisons purement économiques ?

- Y aura-t-il des masques, des tests, des gants pour tout le monde ?

- ou bien, le déconfinement va-t-il signifier une 2ème vague de l'épidémie ?

- Y a-t-il actuellement un recul significatif de la pandémie ? N'y aurait-il plus de risques ?

- ou bien, le gouvernement, sans le dire, aurait-il choisi la voie dite de « l'immunité collective » ?

Ce choix signifierait un nombre considérable de victimes supplémentaires.

Nous considérons que nous ne pouvons pas reprendre le travail sans garantie sanitaire, car nous pensons que cette crise est loin d'être résolue.

Nous considérons aussi que nous devons avoir des garanties sur le maintien de tous nos droits, en particulier le maintien de tous les congés.

Nous exigeons la protection des agents avant tout et le respect de tous les droits.

- Désinfection de tous les locaux

- Des masques, des gants, des tests pour tous

- Mise en quatorzaine de tous les cas-contacts

- Abrogation de l'ordonnance du 15 avril

- Retrait du plan Darmanin